

# SANTE ET DEMOCRATIE

## Texte pour la revue « débats de l' ITS »

### AVERTISSEMENT

*Ce texte a pour but d'ouvrir le débat sur ces deux notions et leurs relations possibles. Pour cela, il semble nécessaire de savoir de quoi nous discutons. Ainsi, nous partons des définitions de ces concepts qui sont soumises au débat : définition de la santé, définition de la démocratie pour aboutir à mettre en éclairage leurs interactions.*

*Nous partons du fait que nous vivons actuellement dans une société d'économie capitaliste libérale fondée sur une certaine notion de la démocratie présidentielle et/ou parlementaire et/ou verticale dite représentative et de la division des trois pouvoirs (législatif, exécutif et judiciaire à la façon « Montesquieu ») et une certaine notion de la santé confondue avec celle des soins et placée de plus en plus dans le secteur marchand. Nous la distinguons des sociétés autoritaires et dictatoriales capitalistes libérales ou non sur le plan économique mais non démocratiques sur le plan politique.*

Depuis deux ans, nous vivons une pandémie due au Coronavirus dénommé SARS-C0V-2 apparu en Chine il y a deux ans, semble-t-il. Ce Virus était inconnu, il mute comme tous les virus, les mutants 'sélectionnés' infectant les êtres humains semblent devenir plus contagieux mais moins dangereux, d'après les données médico-scientifiques officielles.

Cette pandémie a mis au centre un certain temps la question de la santé, des politiques de santé développées à travers le monde pour lutter contre cette pandémie et leur application. Dans ce dernier point, nous entrevoyons la question de la démocratie à travers la problématique de la prise décision.

Mais avant de parler des liens entre Santé et Démocratie, la Santé et la Démocratie doivent être définies pour bien traiter ce problème, en effet il faut savoir sur quoi nous discutons. Donc la première question à poser est qu'est-ce que la santé ? puis la seconde qu'est-ce que la Démocratie. Dans la dernière partie, nous discuterons sur les liens de la Santé et la Démocratie : pouvons nous séparer les deux termes ? d'un côté la Santé sans la Démocratie, de l'autre la Démocratie sans la Santé. Quelles sont les conditions de la Santé et de la Démocratie ?

#### I) La Santé

Plusieurs définitions de la santé existent actuellement. La définition officielle est celle donnée par l'OMS : « un état de complet bien être physique, mental et social (qui) ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». Ainsi la santé est décrite comme un état, et elle est prise dans sa globalité. Pour l'OMS, les déterminants sociaux de la santé sont « les circonstances dans lesquelles les individus naissent, grandissent, vivent, travaillent et vieillissent ainsi que les systèmes mis en place pour faire face à la maladie. Cette notion de la Santé de l'OMS peut être complétée par la charte d'Ottawa de la même institution, issue de la première conférence internationale du 17 au 21 novembre 1986 ratifiée par la France : « donner aux individus davantage de maîtrise de leur propre santé et davantage de moyens de l'améliorer ». Il s'agit d'un cadre donné par la société et la politique pour que l'individu puisse atteindre l'état décrit dans la définition de l'OMS. Lors de cette même conférence, nous notons : « La santé est une conquête ...La santé est un équilibre individuel instable à conquérir à chaque instant, qui exige par conséquent de disposer des moyens pour établir et renouveler un compromis favorable ». Il est important de noter que l'individu doit agir et donc doit être sujet mais pour cela la société doit lui en donner les moyens. Nous pouvons retenir des textes de l'OMS :

- Il s'agit d'un état de bien être global
  - L'individu doit être sujet et la société dont il est un des éléments doit donner les moyens de l'état ainsi décrit
- Nous commençons à voir poindre le lien entre la Santé et la Démocratie.

D'autres définitions peuvent être données et elles peuvent compléter cette première définition officielle. Nous en noterons 3 :

- Le professeur Christophe Dejours, ancien maître de la chaire de psychodynamique du Cnam a énoncé que « la santé, c'est pour chaque femme, chaque homme ou enfant d'avoir les moyens de tracer un cheminement personnel et original vers le bien être physique, psychique et social ». Ainsi, il insiste sur le caractère subjectif et individuel de la construction de la santé
- Le professeur Yves Clot, psychologie de l'action au Cnam, lui indique que ' la santé est étroitement lié à l'action, et c'est parce que précisément cette action n'est pas centrée sur la maladie qu'elle s'y oppose de manière déterminante (...) Dans ce contexte, la santé n'a que deux desseins possibles : sa construction ou son altération'
- Jack Ralite ancien ministre de la Santé propose à la consultation pluridisciplinaire du ministère de la Santé en 1982 propose que ' la santé est une capacité d'adaptation des humains aux variabilités et agressions de l'environnement y compris celle du travail mais à deux conditions : 1) sans prélèvement sur les capacités vitales des humains 2) mais au contraire en y puisant des capacités nouvelles pour son propre développement

Ainsi, nous pouvons retenir de ces différentes définitions de la santé :

- 1) Etat de complet bien-être physique, mental et social
- 2) Un équilibre instable impliquant une dynamique individuelle pour établir cet équilibre
- 3) Le caractère subjectif du cheminement personnel et original
- 4) Le rôle de l'action qui peut amener la construction ou la destruction de la santé

- 5) La capacité d'adaptation des humains
- 6) Le rôle de la société dans les moyens à donner pour trouver individuellement cet état d'équilibre

La santé est aussi un droit constitutionnel inscrit dans le préambule de la Constitution dont la responsabilité relève de l'Etat dans le domaine de la société. Au niveau des entreprises, selon la directive européenne intéressant la santé au travail du 12 juin 1989 (directive 89/391/CEE du conseil) section II art5 : «1) l'employeur est obligé d'assurer la sécurité et la santé des travailleurs dans tous les aspects liés au travail ... 3) les obligations des travailleurs dans le domaine de la sécurité et santé au travail n'affectent pas le principe de la responsabilité de l'employeur. »

La santé semble donc liée à la Démocratie : l'être humain en tant que sujet du cheminement agit pour construire sa santé, le rôle de la société étant dans l'obtention des moyens à donner pour cette recherche d'équilibre pour un état de bien être individuel. L'individu est membre de la société, celle-ci étant le résultat de l'intégration des individus sujets agissant en son sein. Nous pouvons donc tracer le lien dialectique entre le collectif et l'individuel servant de base à une politique de santé. Là intervient la démocratie. Mais il faudrait définir la Démocratie qui est un mot bien galvaudé actuellement et depuis longtemps.

## II) La Démocratie

La démocratie est un mot d'origine grecque antique qui comporte en fait deux mots et donc deux notions : démos et kratos, le mot « démocratie » n'existe pas dans ce dictionnaire

En regardant la traduction de ces deux mots dans le dictionnaire Bailly édition 1966 (grec-français), nous trouvons :

### 1) Démos :

« A) terre habitée par un peuple, la part d'un territoire appartenant à une communauté d'où contrée, pays...

B) (avec idée de personnes)

\* population d'un pays, peuple (au sens ethnique)

\* au sens politique ou hiérarchique :

1) peuple par opposition au roi, aux chefs

2) ensemble des citoyens libres, le peuple, ... état démocratique...démocratie,... un gouvernement démocratique,... un régime démocratique...assemblée du peuple

\* par extension : peuple, race, gent

\*en parlant d'une seule personne : citoyen

C) à la fois au sens local et politique : dème ou canton »

Ainsi nous notons que le mot « démos » s'applique à un ensemble de personnes habitant la même terre mais aussi à une définition politique en opposition avec la hiérarchie, à une notion de structure d'Etat, de régime et de subdivision administrative.

La définition de ce mot peut être vague dans la première partie géographique de la traduction et aussi assez précise dans la seconde partie politique.

Le peuple est donc un ensemble d'êtres humains qui ont en commun le territoire au sens politico-géographique du terme par exemple le peuple français qui est l'ensemble des êtres vivants en France en tant que pays. Au sens politique, administratif, c'est un ensemble de « citoyens libres d'une même division administrato-politique géographique qui donc décident de leur vie et définissent une structure politique (état, gouvernement, régime, assemblées...). Par conséquent, les êtres non libres sont exclus de cette notion. Souvenons-nous de la démocratie athénienne dont les citoyens libres étaient les hommes athéniens réunis en assemblée pour les décisions politiques publiques, les femmes, les enfants, les esclaves, les étrangers ne faisaient donc pas partie du peuple.

Actuellement le mot « peuple » est employé à toutes les sauces des définitions les plus restrictives au plus large. C'est aussi une notion dont la définition dépend de l'histoire des sociétés et de leur stade d'évolution historico-économique.

Actuellement le mot « peuple » définit plusieurs situations différentes :

- Le peuple au sens géographico-politico-administratif : exemple : le peuple français qui est l'ensemble des citoyens libres habitant la France excluant les travailleurs immigrés de nationalité non française par exemple qui vit dans ce que nous appelons communément un état démocratique (la France), un régime politique démocratique au stade d'économie capitaliste. Si nous allons plus loin dans l'analyse de cette notion du peuple français, nous constatons historiquement qu'en fait ce peuple français est constitué de plusieurs peuples rassemblés depuis longtemps par plusieurs peuples : le peuple breton, le peuple corse, le peuple basque...qui ont une définition géographique, historique, politique. Avec la révolution bourgeoise de 1789 centralisatrice jacobine, la République a voulu effacer ces peuples pour les réunir sous une même loi, une même structure politique. N'oublions pas que les bretons avaient l'interdiction de parler et d'apprendre le breton. Cette centralisation a eu comme côté positif le fait que les citoyens français quel que soit leur origine vivaient sous la même constitution républicaine et les mêmes lois et comme côté négatif, l'essai de faire disparaître les peuples formant la nation. Ainsi pouvons-nous parler de peuple français ou des peuples qui constituent la France ? Dans l'évolution historique actuelle, le peuple tel que défini ci-dessus fait disparaître aussi toute la structuration sociale de classe. Or nous observons que nous parlons aussi de peuple ouvrier, de peuple des gueux, des faubourgs qui ont des intérêts contradictoires avec la classe dirigeante, c'est-à-dire la bourgeoisie, les capitalistes. Ainsi la notion de « peuple » comporte une diversité de réalité. Il faut donc bien savoir de quoi nous parlons. Elle a un lien avec la liberté (ensemble de citoyens libres), d'égalité (le régime, les assemblées démocratiques), notions qui restent à définir avec la structuration du peuple en société avec des lois communes et des situations politiques et sociales différentes (divisions en classes, subordination du plus grand nombre au plus petit nombre...) Cette partie sera abordée dans la définition de la démocratie.

## 2) Kratos

Si nous reprenons le dictionnaire Bailly, le mot Kratos est traduit par le mot 'force du corps' puis par les mots 'domination', 'puissance' et 'autorité souveraine'. Il n'est pas traduit par le mot 'pouvoir'. Donc kratos indique l'action d'une force qui implique la domination en donnant de la puissance entraînant une autorité souveraine.

Le Larousse donne comme définition du mot « pouvoir » :

- Propriété, capacité qu'a quelque chose de produire certains effets
- Faculté, possibilité que quelqu'un ou quelque chose a de faire quelque chose
- Puissance particulière de quelqu'un ou de quelque chose
- Droit pour quelqu'un de faire telle chose par son statut
- Autorité, puissance de droit ou de fait de ceux qui gouvernent ou dirigent
- En droit aptitude légale ou conventionnelle à exercer tout ou partie des droits d'une autre personne et à agir pour son compte

Nous pouvons ainsi dire que le pouvoir a donc à avoir avec la possibilité et la capacité d'action pour transformer une situation en exerçant une autorité sur les personnes.

## 3) Démocratie

Le mot démocratie est ainsi en fait constitué par deux mots : le peuple et le pouvoir. La notion de démocratie est opposée à celle d'autocratie.

La définition communément admise la suivante : le pouvoir du peuple pour le peuple. Mais que cela veut-il dire ? Nous avons vu dans la partie précédente que la notion de 'peuple' est une notion assez floue : le peuple peut être défini dans un sens très large ou très étroit. Dans l'Athènes antique, berceau de la démocratie occidentale, le peuple était l'ensemble des citoyens mâles athéniens qui menaient les débats entre eux et qui décidaient des lois, de la gestion des affaires publiques de la cité, le privé étant régi par le mâle de la famille. C'était donc une démocratie d'exclusion. Est-ce une véritable démocratie ? La question peut se poser. En France, actuellement, la notion du peuple est plus large car elle inclut les êtres humains majeurs ayant la citoyenneté française mais exclut les êtres humains mineurs et les étrangers non français à part les citoyens européens. Formellement, la société française est plus démocratique, tous les citoyens votent pour leurs représentants à l'Assemblée Nationale et dans les assemblées locales qui décident des règles de vie commune et de la gestion des affaires publiques. Le président de la République est élu aussi au suffrage universel à deux tours majoritaires. Sous la V<sup>ème</sup> République, il a des pouvoirs étendus. Nous sommes dans la démocratie formelle, le cadre de la société est apparemment démocratique mais l'est-il vraiment ? Question à poser.

Avant d'y répondre, discutons du système opposé à la démocratie, c'est-à-dire l'autocratie. L'autocratie est le pouvoir d'un seul homme (en général dans cette société patriarcale. Nous avons des cas où ce sont des femmes

seules qui ont le pouvoir, citons le cas de Catherine, la tsarine russe ou de Victoria, la reine d'Angleterre)) sur tous les autres êtres humains composant la société. C'est le cas du système féodal, de la monarchie et des dictatures. Mais le pouvoir est-il vraiment dans les mains d'un seul homme ? citons des exemples : Hitler avait-il vraiment en mains le pouvoir ? ou était-il soutenu par une classe, la bourgeoisie allemande qui le laissait faire dans ses propres intérêts de classe ? Quand la classe bourgeoise n'a plus besoin du dictateur, elle le chasse. L'autocratie et la dictature sont de notions qui permet de déresponsabiliser la classe qui soutient le dictateur.

Revenons à la démocratie.

La question fondamentale à poser pour savoir si une société est véritablement démocratique, c'est qui participe véritablement au débat et qui décide en fin de compte.

Formellement, dans son cadre actuel, tou.te.s les citoyen.ne.s participent au débat, mais la décision n'est pas pris par l'ensemble des citoyen.ne.s, car c'est leur représentant.e.s élu.e.s pour une période déterminée qui décide. C'est ce que nous appelons une démocratie parlementaire représentative qui peut se faire dans le cadre de la République mais aussi de la monarchie constitutionnelle. Le pouvoir est donc donné et délégué par élections. En France, c'est tous les 5 ans aussi bien pour les députés que pour le président de la République. Ainsi pendant 5 ans les citoyen.ne.s n'ont plus leur mot à dire. Nous pouvons aussi discuter du pouvoir qui est en fait divisé en trois parties indépendantes formellement l'une de l'autre depuis Montesquieu : le pouvoir législatif qui fait les lois et surveille le gouvernement au niveau de l'application des lois votées, le pouvoir exécutif qui exécute comme son nom l'indique les lois sous l'autorité du parlement, et le pouvoir judiciaire qui réprime et punit les personnes physiques ou morales ne respectant pas les lois votées avec un barème déterminée par la loi elle-même. En France nous voyons que la plupart des lois sont écrites par le gouvernement exécutif que les assemblées amendent.

Nous verrons aussi dans la partie traitant de la Santé et de la Démocratie, des accrocs sont faits à cette dernière. Par exemple lors de la pandémie, période pendant laquelle aucun véritable débat démocratique ne s'est fait et que le président a pris ses décisions tout seul, n'est-ce pas une dérive autocratique de la démocratie ?

Actuellement la notion de Démocratie est saucissonnée : nous parlons de démocratie politique, de la démocratie représentative, de la démocratie directe, de la démocratie participative, de la démocratie décisionnelle, de démocratie économique, de démocratie sociétale, de la démocratie dans l'entreprise ( Note de l'auteur : ce qui est contradictoire avec la notion de l'entreprise en tant que lieu de production avec des salarié.e.s en état de subordination avec un état de compétitivité maximum recherché et de concurrence entre travailleur.se.r.s pour faire le plus grand profit pour les patrons et employeurs), de démocratie sanitaire... Mais est-ce que la démocratie peut-elle être découpée en morceaux indépendants ? une société peut être elle démocratique si elle simplement démocratique dans la société et pas dans l'entreprise par exemple

Dans notre société capitaliste occidentale française, les questions à se poser pour savoir le niveau de démocratie de celle-ci sont les suivantes :

- Le débat est-il vraiment démocratique ou apparemment démocratique ? En fait c'est quoi un débat démocratique
- Qui prend les décisions ?
- La démocratie existe-t-elle dans une société de classe ?

La démocratie est donc un système politique où le peuple est souverain, débat librement des orientations à donner, de la gestion de la société et décide ensuite. Or dans notre société capitaliste, est-ce vraiment cela qui se produit. Pour démontrer que la question peut se poser, nous prendrons l'exemple de la santé et de la démocratie.

### III) La Santé et la Démocratie

La santé est donc définie par une recherche individuelle et singulière d'un équilibre global physique, psychique et social dans une société composée d'individus. La démocratie est entendue comme système politico-social où l'être humain est considéré comme un sujet agissant et intervenant dans une société composée d'autres êtres humains où il peut participer au débat et à la prise de décision pour le vivre ensemble et le bien-être de la collectivité et la construction de sa santé personnelle avec les autres êtres humains.

Quelles sont les conditions pour que cela se produise ? est-ce que lors de la pandémie actuelle du SARS COV2 en France, pays occidental dit démocratique, composé de citoyen.ne.s libres et solidaires, les êtres humains ont pu construire leur santé ? La société a-t-elle donné les moyens à ses citoyen.ne.s pour construire leur santé ?

Cette interrogation pose :

- la problématique de la politique suivi par les gouvernant.e.s et des élu.e.s
- la problématique du débat scientifique et expert donnant les éléments aidant à la prise de décision politique
- la façon de prendre les décisions

1) Le gouvernement a au début de la pandémie, relativisait celle-ci aux dires de la ministre de la santé de l'époque. Il a aussi procédé par mensonge en se basant sur ce que disait un certain nombre de médecins et de scientifiques: la question des masques et de leur gestion. Le président a procédé de façon jupitérienne : il a pris ses décisions seuls après consultation d'un conseil de défense nommé par lui-même et qui n'avait de compte à rendre qu'au président et un conseil scientifique nommé par lui-même. Au début, il a suivi l'avis du conseil scientifique qui prenait le pouvoir, ensuite, il s'est rebiffé pour montrer son indépendance prenant des avis contraires de ce conseil. Les décisions étaient toujours un temps de retard sur l'évolution de l'épidémie. Il a fait gouverner par ordonnances et état d'urgence sanitaire en mettant de côté dans les faits la représentation nationales. Omniscient et ainsi omnipotent, roi, il n'a fait preuve d'aucune humilité, et n'a pas fait à l'appel à l'intelligence collective dans un débat incluant tout le monde pour une prise de décision collective. Les habitant.e.s de la France n'ont pas été traité.e.s en tant qu'êtres humains ayant une

réflexion, étant doué de raison et pas simplement des élèves n'obéissant qu'à leurs émotions, passions et sentiments. Ainsi, nous constatons que dans les faits, le président et le gouvernement n'ont pas donné les moyens aux français.e.s de la construction de leur santé. L'un des résultats notés par un certain nombre de psychiatres est l'augmentation des maladies psychiques et des violences intra familiales.

Nous pouvons donner aussi un exemple particulier de la politique du président : dans les entreprises, au lieu de faire appliquer la directive européenne « santé travail » de juillet 1979 reprise dans le code de travail en particulier au niveau de l'évaluation des risques en vue d'une prise de décision d'une politique de prévention, il n' a pas été demandé aux employeurs de le faire , les moyens en connaissances de l'épidémie et du virus ne leur a été donnés, les mesures de prévention ont été prises dans les ministères. Les salarié.e.s et leurs représentant.e.s n'ont pas pu intervenir, les médecin.e.s du travail ont été transformé.e.s principalement en vaccinat.rice.eur.s ou en donneurs d'arrêts maladie et très peu en conseil.e.ère.r .s, ce n'était pas leur rôle, ils et elles étaient aussi confiné.e.s au téléphone donnant dans la téléconsultation qui n'est pas un moyen d'action pour une véritable médecine du travail.

2) les médecins et les scientifiques se sont décredibilisé.e.s. Le débat et la controverse scientifique n'ont pas eu lieu. Nous avons assisté à des combats d'ego entre les tenants de la faculté et certains médecins qui avaient de vues opposées et contradictoires qui se jetaient à la figure pratiquement des insultes et des jugements moraux. Il y avait d'un côté les tenants d'une science dure, par exemple les épidémiologues qui ne juraient que par des courbes et des modèles mathématiques, des virologues qui observaient le virus dans leurs laboratoires et de l'autre côté des médecins cliniciens qui observaient l'évolution de la situation au lit des malades. Les médecin.e.s qui intervenaient à la télévision étaient en très grande majorité des patrons de service hospitalier au nom de l'hospitalo centrisme et du savoir et peu de médecin généralistes. Le résultat a été une cacophonie de données contradictoires qui ne pouvaient aboutir qu'à la confusion chez les français.e.s avec exacerbation des passions les empêchant de décider consciemment de ce qu'il fallait faire. Ce qui a eu pour résultats de mettre face à face deux camps ennemis n'essayant pas de se comprendre, car détenant chacun la Vérité.

Ainsi nous constatons que les moyens de construction de la santé par les êtres humains ne leur ont pas été donnés ni par les politiques, ni par les scientifiques. La façon de décider politiquement en infantilisant les êtres humains, la contradiction non débattue et le combat entre scientifiques et médecins n'ont pas donné aux français.e.s la possibilité d'arriver un état d'équilibre de bien-être comme l'écrit l'OMS.

Nous pourrions aussi discuter :

- De l'agrandissement du pouvoir accompagné de leur enrichissement des grandes entreprises pharmaceutiques et des GAFAM
- De l'emprise idéologique des nouvelles techniques d'information et de communication qui met l'être humain sous la dictature des nombres, du chiffre, de l'algorithme et du raisonnement binaire prenant l'être humain comme une machine

- De la marchandisation de toute chose et de tout être vivant devenant objet du profit...

Tout cela fait obstacle à toute vie démocratique, empêche les débats et les controverses qui amènent ensuite les décisions prises au niveau de ce que nous appelons peuple.

Or pour construire la santé et donc la vie, les êtres humains individuels ou collectifs doivent se constituer en véritables êtres humains doués de sensibilité, pensant et ayant les moyens de pouvoir prendre les décisions pour leur avenir dans un vivre ensemble respectueux sur la terre. Le système capitaliste ne le permet pas car le pouvoir, le savoir et la richesse sont détenus par une minorité qui ne voit que son intérêt.

Ainsi la question posée et ouverte est la construction d'une alternative politique, sociale et sociétale qui va permettre la réalisation d'une véritable démocratie où les êtres humains se reconnaîtront entre eux en tant qu'êtres humains vivant ensemble sans classe dans la liberté, l'égalité et la solidarité sur terre. Ainsi, nous pourrions construire notre vie et notre santé et non la détruire. Ce texte veut amener à cette réflexion en se donnant le droit de penser autrement que le carcan de la pensée actuelle qu'elle soit de droite ou de gauche mais laissant les lois fondamentales de la société capitaliste en place.

Bourg la reine, jeudi 25 août 2022

Gilles SEITZ